

Journée Nationale d'échanges et de formation Parcours et Coordination



à Paris

18 novembre 2025

et à distance

Foire aux questions

Générale :

1) Qui organise cette Journée nationale de formation ?

La Journée Nationale d'Échanges et de formation (JNE) est organisée par Autonomii. Autonomii, c'est une équipe spécialisée dans les études, le conseil et l'évaluation, qui accompagne depuis plus de 15 ans les acteurs publics, associatifs et privés dans l'adaptation de leurs offres au vieillissement de la société et au handicap.

2) Où a lieu cette journée et à quelle date ?

La 5ème Journée Nationale d'Échanges dédiée aux Parcours et à la Coordination se tiendra le **mardi 18 novembre 2025**. Cette journée sera organisée en présentiel à Paris à l'Espace Diderot (10 Rue Traversière, 75012 Paris), et sera accessible à distance, par visioconférence *via* Zoom.

3) Où puis-je trouver le programme détaillé de cette journée ?

Le préprogramme de cette journée de formation est disponible sur le site internet d'Autonomii : <https://autonomii.fr/jne-parcours-2025/>. Pour recevoir le programme détaillé à destination de votre OPCO en cas de prise en charge, merci de nous contacter par mail : jne-parcoor@autonomii.fr.

Inscription :

4) Est-ce que je peux basculer mon inscription de présentiel en distanciel si j'ai un imprévu et inversement ?

Oui, vous pouvez changer votre mode de participation en cas d'imprévu. Le tarif reste le même pour une inscription en distanciel ou en présentiel. Toutefois, pour tout changement de mode de participation, vous devez impérativement nous en informer par mail avant le **31 octobre 2025** pour assurer la disponibilité des places qui sont limitées en présentiel et pour garantir l'envoi du lien de connexion pour une participation en distanciel.

5) Quelles sont les avantages de vivre cette journée en présentiel ?

Vivre cette journée en présentiel permet d'apporter une expérience humaine, une interaction, un dynamisme et une certaine convivialité entre les intervenants et participants qui se retrouvent dans un même lieu. Vous pourrez plus facilement poser vos questions en prenant directement le micro dans la salle.

6) Comment s'organise la journée si je la suis à distance ?

L'ensemble de la journée (introduction, tables-rondes, conclusion) est filmé et diffusé selon un haut standard de qualité, par une équipe de professionnels (à titre d'exemple, nous déployons au minimum 3 caméras pour varier les vues et les intégrer dans un montage dynamique). La salle dispose d'une connexion très haut débit permettant une transmission de haut niveau. Nous mettons par ailleurs en place un système de redondance de connexion à internet pour parer à un problème d'accès qui pourrait survenir sur l'un ou l'autre des réseaux mobilisés.

Les personnes qui suivent les échanges à distance peuvent y participer et intervenir *via* un chat modéré en direct (fonctionnant sous l'application Zoom) : les questions inscrites dans le chat sont posées (directement ou après regroupement) aux intervenants par le journaliste-animateur.

7) Jusqu'à quelle date puis-je m'inscrire ?

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au **14 novembre 2025**. Pour participer à la journée, il est impératif de nous faire parvenir avant cette date votre convention signée et le règlement de votre inscription. À noter qu'il n'y aura pas d'inscription le jour même.

8) Jusqu'à quelle date puis-je annuler mon inscription ?

Pour annuler votre inscription, veuillez nous contacter par email jne-parcoor@autonomii.fr. Vous pouvez annuler votre inscription jusqu'au **31 octobre 2025** sans charges.

Aucun remboursement ne sera cependant effectué après le 31 octobre 2025, la date de réception de l'annulation écrite faisant foi. En cas d'annulation après cette date, vous êtes tenu de payer l'intégralité des frais d'inscription.

9) Comment obtenir mon certificat de réalisation ou attestation de fin de formation après la journée ?

Votre certificat de réalisation de formation ou attestation de fin de formation vous sera envoyé automatiquement après la journée de formation sous un délai de 15 jours. N'hésitez pas à nous contacter par mail si vous avez besoin d'éléments complémentaires.

Votre certificat de réalisation de formation ou attestation de fin de formation ne pourra vous être envoyé uniquement si vous avez bien réglé votre inscription.

10) En tant que directeur de la structure, je souhaite inscrire plusieurs professionnels, comment procéder ?

Pour inscrire plusieurs professionnels de la même structure, vous n'avez qu'à remplir un seul formulaire d'inscription dans lequel vous allez d'abord mettre les informations sur un des participants et les

coordonnées de votre structure. À partir du deuxième participant, vous devez indiquer toutes les informations personnelles les concernant (Nom, Prénom, Fonction, mail) dans la rubrique Notes Libres du même formulaire. Une seule convention et une seule facture sera alors générée pour l'ensemble des participants de votre structure.

Si vous souhaitez ajouter de nouvelles personnes à votre inscription groupée déjà enregistrée, merci de nous contacter par mail : jne-parcoor@autonomii.fr. Le nombre d'inscriptions par structure n'est pas limité.

Si vous souhaitez inscrire une partie des participants en présentiel et une autre en distanciel, il convient de procéder à deux inscriptions séparées *via* le formulaire d'inscription en distanciel et le formulaire d'inscription en présentiel.

Si vous avez d'autres questions sur les inscriptions groupées, n'hésitez pas à nous contacter par mail : jne-parcoor@autonomii.fr.

11) La personne inscrite à la journée n'est plus disponible, est-ce que je peux la remplacer par une autre personne et garder cette inscription ?

Si vous souhaitez remplacer un professionnel inscrit à la journée par un autre, vous avez la possibilité de le faire sans frais supplémentaires jusqu'au **14 novembre 2025 inclus** en nous contactant par mail : jne-parcoor@autonomii.fr.

12) Je suis une personne en situation de handicap, est-ce que la journée me sera accessible ?

Nous apportons une attention particulière à l'accessibilité de nos journées de formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes vous-même en situation de handicap ou que vous souhaitez inscrire à la journée un professionnel en situation de handicap de votre équipe, merci de nous contacter directement à l'adresse mail : jne-parcoor@autonomii.fr.

13) Puis-je bénéficier d'une réduction en m'inscrivant tôt ?

Si vous vous inscrivez avant le **31 octobre 2025 inclus**, vous bénéficierez du tarif en pré-inscription de la journée.

Voici les tarifs de cette journée d'échanges et de formation :

Participants

Tarif en préinscription : 185€

Tarif majoré : 210€

Professionnels partenaires de la journée

Tarif en préinscription : 120€

Étudiants

Tarif : 60€

Si votre structure fait partie des partenaires de la journée, membres du Comité de programmation, ou que vous avez un statut étudiant vous pouvez bénéficier d'une réduction. Pour les étudiants, une pièce

justificative vous sera demandée.

14) Est-il possible de ne s'inscrire que pour la demi-journée ?

Une inscription pour une demi-journée n'est malheureusement pas possible. Toutefois vous pouvez arriver ou repartir en mi-journée au même tarif.

Convention :

15) Quel organisme conventionne les inscrits à la JNE ?

Pour l'organisation de cette JNE, Autonomii travaille en collaboration avec Softages Formations qui assure notamment le conventionnement et la facturation de la journée nationale d'échanges.

Facturation :

16) Est-il possible de payer après la journée de formation ?

Le règlement de l'inscription doit impérativement se faire avant la journée de formation, à la seule exception des établissements publics et des collectivités territoriales travaillant avec le portail Chorus. Le règlement de l'inscription, ou le cas échéant le dépôt de la facture *via* Chorus, garantira et validera votre inscription à la journée. Les personnes qui n'auront pas payé leur inscription ne pourront pas accéder à la journée.

17) Est-ce que mon inscription peut être prise en charge par l'OPCO ?

Oui, l'inscription à la journée peut être prise en charge par l'OPCO. Néanmoins, vous devrez d'abord régler vous-même votre inscription et ensuite demander un remboursement à votre OPCO, **la subrogation n'est pas possible**. La facture de formation acquittée qui vous sera adressée vous servira de justificatif pour votre demande de remboursement auprès de votre OPCO, en aucun cas la facture ne pourra être adressée directement à l'OPCO.

18) Que se passe-t-il si je ne paie pas mon inscription avant la journée ?

Dans le cas d'un non-paiement avant la journée, votre inscription ne pourra pas être prise en compte. Il est fortement recommandé de régulariser votre inscription avant la journée du 18 novembre 2025.

Toutefois, si pour des cas de force majeure ou des raisons justifiées qui vous empêchent de payer l'inscription avant la journée, vous avez jusqu'au 20 décembre 2025 pour régler votre participation.

19) Quelles sont les conditions et justificatifs valables pour bénéficier du tarif étudiant ?

Pour bénéficier du tarif étudiant, merci de nous faire parvenir votre justificatif de scolarité (une carte étudiante, un certificat d'inscription) au moment de votre inscription à l'adresse jne-parcoor@autonomii.fr.

20) Qu'est ce qui est inclus dans le coût de mon inscription ?

Les frais d'inscription à la journée de formation comprennent l'accès à l'ensemble du programme de la journée.

L'inscription en présentiel comprend en plus l'accès aux prestations des pauses.

Pauses :

21) Est-ce qu'il sera possible d'avoir un café pendant la journée ?

Oui, pour des participants sur place, un accueil café, thé, jus de fruit et une sélection de viennoiseries seront proposés avant le début de la journée, ainsi que pendant les pauses du matin (entre les tables rondes 1 et 2) et de l'après-midi (entre les tables rondes 3 et 4).

Veuillez noter que le déjeuner ne sera pas fourni par Autonomii. Ci-dessous, des restaurants et boulangeries à proximité de l'Espace Diderot, situé au 10 Rue Traversière, 75012 Paris :

Restaurants :

- Le Diderot – à quelques pas de l'Espace Diderot, 97 Avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris
- Le Picotin, 45 Rue de Lyon, 75012 Paris
- L'Assiette aux Fromages, 24 Rue Traversière, 75012 Paris
- Le Royal Indien, 3 Rue de Lyon, 75012 Paris

Boulangeries :

- La Parisienne, 48 Rue de la Roquette, 75011 Paris
- Le Fournil de la Nation, 22 Boulevard de la Bastille, 75012 Paris
- Le Pain Quotidien, 56 Rue de la Roquette, 75011 Paris

Partenaire :

22) Qui sont les structures partenaires de cette journée ?

- FACS Nationale
- EHESP
- Conseil départemental des Hautes-Pyrénées
- PCPE Transition 92, Fondation des Amis de l'atelier

23) Comment devenir partenaire d'une journée comme celle-là ?

Nous sommes toujours ouverts à de nouveaux partenariats. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter par mail jne-parcoor@autonomii.fr.